

Assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de la Paix

A l'instar de l'année précédente, la 96^e assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de la Paix de Vulliens, précédée d'une agape de bienvenue aux membres, a tenu ses assises en la grande salle de Vulliens, le dernier dimanche de janvier, devant un parterre de 48 personnes.

On note la présence de deux présidents d'honneur: Philippe Küffer et Jean-François Chappuis.

Après les souhaits de bienvenue et les vœux pour la nouvelle année, l'abbé-président Jean-François Wenger relate le déroulement de la Fête 2015 qui a eu lieu sous un soleil radieux et chaud.

Une minute de silence est demandée en souvenir de notre membre décédé après la fête, Gérald Crausaz, de Chavannes-sur-Moudon.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité par un lever de

mains. Les comptes 2015, présentés par la trésorière Nelly Thonney, sont reconnus exacts et bien tenus; ils sont acceptés à l'unanimité par un lever de mains et par des applaudissements comme remerciements à son auteure.

Pour l'année 2017 la commission de vérification des comptes sera composée de: rapporteur, Gilbert Thonney; membres, Pierre-André Perret et Bernard Cherpillod; suppléants, Gérard Bastide et Samuel Peter.

Démissions: Albert Cavin, Vulliens; Jean-Luc Cherpillod, Lucens; Lucien Knuchel, Carrouge; Claude Perret, Nyon, et Pascal Thonney, Lausanne.

Admission: Michel Anex, fils de Roger, Vucherens.

La finance d'entrée et les cotisations sont maintenues aux tarifs actuels.

A ce jour notre abbaye compte 213 membres, dont 13 dames.

André Mennet, de Savigny, reçoit la médaille de

mérite et un diplôme de la Fédération des Abbayes vaudoises, pour les 23 ans qu'il a passés au sein du Conseil de l'Abbaye de la Paix de Vulliens; il est chaleureusement applaudi.

Plusieurs membres de l'Abbaye prennent la parole pour des questions, des remarques ou des suggestions.

André Mennet, médaillé de la FAV

La parole est donnée au syndic, Daniel Schorderet, qui nous apporte les salutations de la commune de Vulliens, et félicite la société de Jeunesse pour l'organisation du Rallye 2017 de la FVJC.

Après les remerciements d'usage, la traditionnelle verrée est servie.

Isabelle Martin



Photos: © Roger Steiller